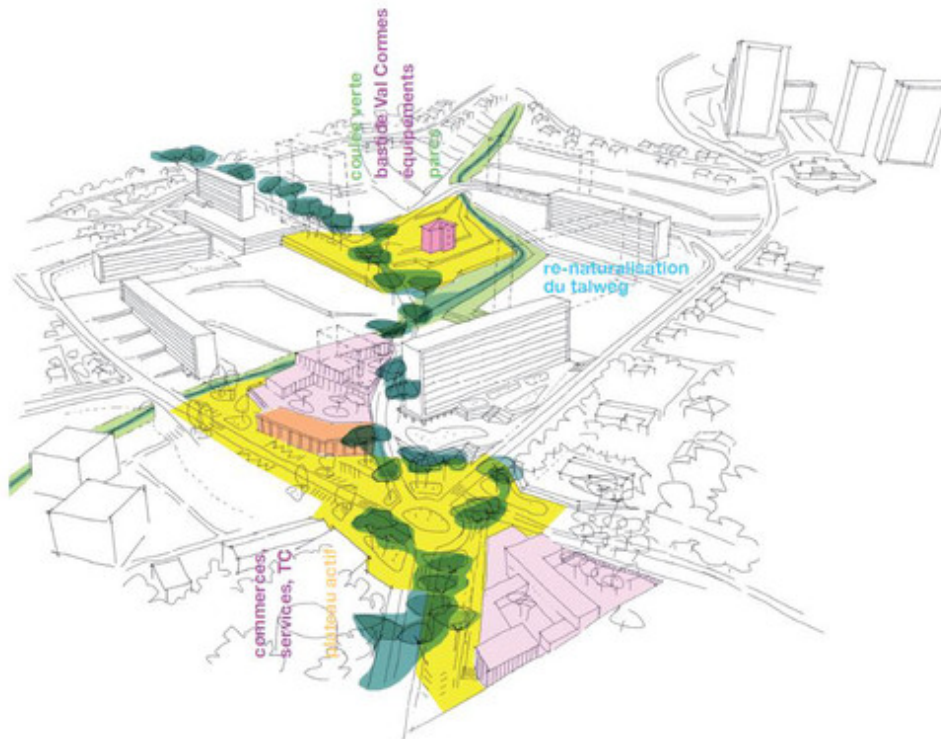


## Grandes lignes du projet



*Barriquand & Frydlender architectes-urbanistes-paysagistes*

### Stratégie

La situation du parc Kallisté a incité la Ville de Marseille et la Métropole à intervenir très tôt sur ce parc privé en rassemblant plusieurs outils : Plan De Sauvegarde, projet de renouvellement urbain avec l'ANRU, concession d'aménagement avec la SEM immobilière de la Ville (Marseille habitat) Avec une stratégie claire : supprimer les très grands immeubles que l'on ne peut requalifier et redresser les petites copropriétés. Le projet permet une réinscription de ce site de 10 ha dans la trame de la ville avec le travail de Barriquand & Frydlender architectes-urbanistes.

### Les équipements publics, éléments structurants du projet urbain

Le projet prévoit de réaliser des logements accessibles à tous (accession sociale, locatif libre ou social), des logements divers : petits collectifs, maisons individuelles et aussi et surtout d'implanter de nouveaux équipements publics qui rayonnent à l'échelle du quartier Notre Dame Limite.

Ces équipements sont de deux ordres :

**Une Maison de Santé Participative** : Un projet médico-social participatif et innovant a été développé par une association de professionnels de santé. Des échanges réguliers sont organisés entre professionnels et habitants autour de l'habitat et ses risques à Kallisté. L'objectif de ce dialogue permanent ? Adapter au mieux l'offre en soin à la demande. Le fonctionnement du Château en Santé s'appuie donc sur le partage d'informations entre membres d'une même communauté locale : personnel médical et habitants. Chacun y devient acteur de sa propre santé et contribue à l'amélioration de celle des autres. Les travaux d'aménagement de la Bastide ont été subventionnés par la Région et l'ARS. La Bastide a été acquise par Marseille Habitant dans le cadre de la concession d'aménagement, qui l'a donné

en location à l'association.

**La construction de deux groupes scolaires** : dans le cadre du « Plan Ecoles » porté par la Ville de Marseille, le groupe scolaire actuellement situé au milieu de l'ensemble immobilier va être remplacé par l'implantation de deux groupes scolaires (17 classes pour le premier et 9 classes pour le second). Ils seront situés en périphérie immédiate pour le plus grand et à l'entrée du parc Kallisté pour le plus petit. Cette nouvelle offre permettra le dédoublement des classes CP et CE1, de disposer d'un gymnase et d'actualiser les projets pédagogiques ; tout en étant des composantes majeures de la reconfiguration urbaine du quartier.

**Mission renouvellement urbain**

DGA-DUST, Direction Opérationnelle de l'Habitat

METROPOLE AMP

BP 48014 - 13567 Marseille Cedex 02

Tél. : 04.91.09.52.00

mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/kalliste/grandes-lignes-du-projet-233.html>